



HAL
open science

Mère et Mères dans la toponymie du sud de la France

Jean-Claude Bouvier

► **To cite this version:**

Jean-Claude Bouvier. Mère et Mères dans la toponymie du sud de la France. Provence Historique, A paraître, Mélanges offerts à Élisabeth Sauze. hal-03641930

HAL Id: hal-03641930

<https://amu.hal.science/hal-03641930v1>

Submitted on 20 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mère et Mères dans la toponymie du sud de la France

Les noms de parenté ne sont pas l'une des catégories lexicales les plus représentées en toponymie. Pour nous en tenir à la parenté en ligne directe – grands-parents, parents, enfants – on a tout de même des exemples, pour chacun de ses membres, qui ne sont pas négligeables et qui mériteraient une étude d'ensemble, faisant ressortir les motivations à l'origine de ces toponymes, leurs récurrences, leur répartition dans l'espace, étant bien entendu que cette « parenté » peut être aussi religieuse pour plusieurs d'entre eux... on notera en tout cas leur liaison avec certains éléments de l'espace, comme le bois, le champ, le canal... : *Bois de la Fille* ou *des Filles*, *Champ aux Filles*, *Bois du Fils*, *Bois du Père*, *Combe des Pères*, *Champ Grand-Père*, *le Moulin Grand-Père*, *Le Champ Grand-Mère*, *la Vallée Grand'Mère*... Une attention particulière devra être portée aux noms du frère et de la sœur, qui présentent deux caractéristiques communes : un emploi métaphorique pour désigner des rochers ou des récifs contigus et semblables, comme *Les Deux-Frères* à Carnac (Morbihan), *Rochers des Deux Frères* à La Seyne (Var), *Les Deux Sœurs* dans le Vercors (Isère)..., et une propension à être des membres d'une famille nombreuse : *Carrefour des Trois Frères*, mais aussi des Quatre ou des six et même des dix-sept, *Le Bois des Sept-Frères*... ; *Les Rochers des Trois Sœurs*, *Le Bois des Quatre Sœurs*, *Les Allées des Cinq Sœurs*, *Le Chemin des Six Sœurs*...¹ !

Mais cette récolte ne va pas très loin. Il n'en est pas de même pour le nom de la mère, ou de la *mayre*, *mairre* en occitan, qui au singulier et au pluriel est à l'origine d'au moins deux cent toponymes, c'est-à-dire environ six fois plus que le père. L'étude qui va suivre concerne principalement le domaine géographique de la langue d'oc, dans son extension ancienne, jusqu'à la vallée de la Loire, mais ne s'interdit pas des incursions en domaine d'oïl ou francoprovençal.

Types d'emploi

Ce nom est souvent employé seul :

- au singulier : *La Mère* à Cabriès (13), Vézénobres (30), Mercurol (26)... ; *La Mayre* à Puget-sur-Argens (83), Jonquières (84), *La Mairre* à Moustiers-Sainte-Marie (04)...

¹ . Les toponymes cités dans cette étude proviennent pour la plus grande partie d'entre eux de la base de données de l'Institut géographique national (IGN) : *Dictionnaire des toponymes de France (DTF)*, version 1-2 numérisée, IGN, 2004.

- au pluriel ; *Mayres* (07), *Mayres* (63), *Mayres* à Lagorce (07), *Mayres* à Saint-Georges-de-Luzençon (12)...

Mais le plus souvent la forme française ou occitane est accompagnée d'un déterminant qui permet de mieux comprendre le processus de formation et la signification première du toponyme. En voici quelques échantillons :

- *La Mère de Dieu*, à Saint-Saturnin-lès-Apt (84), *Mère église* à Saint-Disdier (05) et Villiers-sous-Chalamont (25) ; *La Mère Vieille*, à bras (83), *La Mère au Roc* (17), *La Mère de l'Aygues*, à Châteauneuf-de-l'Oze (05)...
- *Mayre Boucharde* à Lapalud (84), *Mayrevieille* à Carcassonne (11), *Mayre d'Aygues* à Caderousse (84), *Mayre de Camp Redon* à Caderousse (84), *Mayre de Gourgonnier* à Mornas (84)...

Inversement *mère(s)* ou *mayre(s)* peut servir de déterminant en étant introduit par un substantif générique. Ainsi :

- *Source de la Mère*, à Théus (05), *Bois de la Mère*, à Monflanquin (31), *Val aux Mères* à Jully sur Sarce (10), *Les Bois Mères*, à Maillezais (85)...
- *Ruisseau de la Mayre* (32, 33, 12, 82, 11, 34), *Vallat de la Mayre*, à Cabrières d'Aygues (84), *Pech de Mayre* à Cabrerolles (34), *Serre de Mayres*, à Mayres-savel (38)... du point de vue thématique, on observe deux grands types de toponymes.

Ceux qui ont une origine chrétienne

Plusieurs des formes relevées ci-dessus montrent clairement que la mère peut avoir une origine chrétienne. Il s'agit de la Vierge Marie, la *Bonne Mère*, comme est appelée, sous forme de pseudonyme, à Marseille Notre-Dame-de-la-Garde et comme cela se retrouve dans d'autres localités. On a ainsi à Bouc-Bel-Air (13) la chapelle Notre-Dame de l'Espérance connue aussi comme celle de *La Bonne Mère*, ou encore dans les Hautes-Alpes, à La Saulce, cette grande statue de la Vierge Marie, située en bordure de l'autoroute A 51 depuis 1983, appelée *Notre Dame de la Route* ou *La Bonne Mère*. La protection due à la bonne Mère est assurée aussi en montagne par le nom du sommet *Croix de la Bonne Mère* (2081 m.) situé au-dessus du sanctuaire de La Salette (38) rappelant l'apparition de la Vierge à deux jeunes bergers en 1835.

Mais c'est surtout comme mère de Dieu, mère Dieu, mère en Dieu (et jamais, semble-t-il, mère de Jésus ou du Sauveur...) que la Vierge Marie est créatrice de toponymes. Les attestations sont nombreuses et concernent parfois des lieux de culte, comme à Cotignac (83), où *La Mère de Dieu* est le nom du sanctuaire construit, là encore, après une apparition de la Vierge à un bûcheron en 1519, et associé à la présence en 1660 de Louis XIV venu rendre grâce de la neuvaine faite à Cotignac au nom de la reine Anne d'Autriche pour favoriser sa naissance. À Meyrargues (13) existe une chapelle de *La Mère de Dieu* ; à Grans (13) la chapelle sainte-Anne est dite aussi de *La Mère de Dieu*. Ailleurs, le toponyme *Mère de Dieu* ou *Mère Dieu* (forme plus ancienne, qui atteste l'usage syntaxique médiéval, hérité du génitif latin, de marquer le complément de nom par le cas-régime employé seul sans préposition pour des noms de personnes tels

que roi, comte..., ou de divinités) désigne plutôt aujourd'hui un lieudit ou un quartier... où un monument tel qu'un oratoire a pu exister, sans que cela ait laissé de traces : ainsi le quartier de *La Mère de Dieu* à Saint-Saturnin-lès-Apt (83), le lieudit *La Mère Dieu* à Léouville et Amilly (45), *La Mère en Dieu* à Vitry-en-Perthois (51)... Il en est de même sur le territoire d'Aix-en-Provence pour le lieudit appelé *La Mère de Dieu brûlé*, au sud de Pont de l'Arc, sur les pentes du Montaiguët, l'adjonction du terme *brûlé* signifiant simplement que ce site a été incendié à une époque antérieure à l'établissement du cadastre napoléonien qui contient cette appellation, comme c'est aussi le cas pour ce toponyme *La Croix brûlée*, qu'on trouve dans le nord, l'Allier, la Dordogne...

À Bormes-les-Mimosas (83), le nom de *Mère de Dieu* a été donné à un petit cap, *La Pointe de la Mère de Dieu*, qui devait avoir un caractère protecteur pour les navigateurs abordant la côte. Autre particularité : celle de la *traverse de La Mère de Dieu*, à Marseille (14^e), qui ne contient pas de monument particulier, mais longue le cimetière ancien du Petit Canet.

Un autre emploi toponymique de *mère*, dans le domaine religieux, est celui de *Mère église*. On a tous en mémoire le nom de *Sainte-Mère-église*, dans la Manche, qui a été popularisé par l'accident du parachutiste américain resté accroché toute une nuit au clocher au début de la campagne de France, en 1944. Le nom actuel de la célèbre commune normande résulte d'une réinterprétation du toponyme. En 1172, l'église est appelée *Sanctae Mariae Ecclesia*, c'est-à-dire l'église de la Vierge sainte Marie. La substitution de *Mère* à *Marie* s'expliquerait, selon le toponymiste Raymond Schmittlein, par la présence d'une base anthroponymique germanique *Sint* que l'on trouve dans le nom d'homme *Liutsint*, à l'origine du toponyme *Lieu Saint* en Seine-et-Marne et dans la Manche, et dans *Sintmer*, qui serait « devenu, lorsque le village fut érigé en paroisse, *Sintmer-Eglise* », d'où la forme actuelle². Mais on peut penser aussi, comme le dit René Lepelley, à « une mauvaise francisation du nom latin » : l'appellation *Sanctae Mariae* a pu devenir dans la langue orale dialectale *Sainte Mariglise*, par suite d'une « contraction abusive », et le toponyme aurait alors été francisé en *Sainte-Mère-église*³. Cela s'est produit de toute façon avant la Révolution de 1789 : en effet sous la Convention, entre 1792 et 1795, la commune a porté le nom de *Mère-Libre*. Mais de toute façon, quelle qu'en soit l'origine, cette substitution de *mère* à *Marie* faisait entrer ce toponyme dans la catégorie des appellations *mère église*, peu nombreuses, mais intéressantes à examiner, comme celle de *Mère église* à Saint-Didier, dans les Hautes-Alpes (Dévoluy).

En principe, l'appellation *mère église*, s'applique à « une église qui en a fondé d'autres »⁴, « une église ayant des annexes »⁵, ou plus simplement une église

² . Raymond Schmittlein, « L'anthroponyme germanique employé d'une façon absolue en fonction toponymique (suite) », dans *Revue internationale d'onomastique*, t. 13-2 (1961), p. 104.

³ . René Lepelley, *Noms de lieux de Normandie et des îles anglo-normandes*, Paris, 1999, p. 154.

⁴ . Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, t III, Genève, 1991, p. 1512.

⁵ . Florent Hautefeuille, « La délimitation des territoires paroissiaux dans les pays de moyenne Garonne (x^e-xv^es.) », dans *Médiévales*, t. 49 (2005), [en ligne], p. 13.

« majeure »⁶. Ce serait sans doute le cas de la commune de *Méréglise*, dans l'Eure-et-Loir, dont l'église est appelée *Mater Ecclesia* vers 1250, et probablement aussi de la commune normande dont on a déjà parlé. Mais cette explication peut difficilement s'appliquer à la situation de *La Mère* église, dans le petit village de Saint-Disdier, dans le Dévoluy. Le village comprend deux lieux de culte : l'église paroissiale actuelle datant de 1875 et l'ancienne église paroissiale, la chapelle des Gicons, qui est située sur un promontoire au-dessus du village et qui est des xi^e-xiii^e siècles. C'est probablement son antériorité au regard de l'église actuelle, mais surtout par rapport à toutes les autres églises de la vallée, et donc sa prééminence, qui lui ont valu ce nom de *Mère église*.

Ceux qui relèvent majoritairement du domaine de l'eau

En dehors de la motivation religieuse, bien établie, quelques toponymes formés avec le mot *mère* ou *maire*, *mayre* ont une origine difficile à déterminer, quand ils désignent des lieuxdits, ou des hameaux, des quartiers. Il en est ainsi pour *La Mère* à Mercurol (26) « hameau », à Cabriès (13) « lieu-dit » ; *La Mayre* désignant un hameau à Coux (07), Jonquières (84), Vézénobres (83), Lamarque (33), un quartier à Puget-sur-Argens (83) ; *Mayre* à Hinx (40), *Maire* (31).

Mais dans la très grande majorité des cas, les *Mère* et *Mayre* que nous relevons constituent des toponymes qui sont liés à l'eau et à son exploitation. Trois grandes catégories sont à distinguer, entre lesquelles des connexions ou des confusions sont possibles :

- les ruisseaux et leurs vallées ;
- les canaux et fossés ;
- les sources.

Cette distinction ne convient vraiment que pour la moitié sud de la France. Au nord de la Loire en effet, la situation est rendue plus complexe, dans certains territoires du moins, par la confusion possible entre les toponymes représentant la *mère* et ceux qui se rapportent à la *mare*. Ainsi, dans le nord de la France, se trouvent cinq exemples de *Vallée Grand Mère*, à La Vacquerie (60), Bettencourt-Saint-Ouen (80), Ailly-sur-Noye (80), Neuville-Saint-Amand (80), qui ne s'expliquent peut-être pas par le recours au substantif français *mère*, si l'on en croit les analyses de Jean-Claude Malsy pour la *Mere* (Grande et Petite), sans accent, du Pas-de-Calais voisin. Ce sont des « étendues d'eau entre Sergues, Saint-Omer, Nieurlet et Arques », dont le nom ancien dans les textes latins est *Mere* : « *vetustam Mere* » en 1056, « *Aquam preterea Mere dictam* » en 1071-1093 etc. Il s'agirait alors d'un toponyme d'origine germanique appartenant à la famille de *mari* – désignant un « lac, une flaque d'eau, une mare » et ayant abouti au français *mare*⁷. La

⁶ . Anne Lunven, « Naissance de la paroisse "territoriale", l'apport de trois actes du xi^e s. relatifs à la Bretagne », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest* (2014), p. 11-12.

⁷ . Jean-Claude Malsy, *Dictionnaire des noms de lieux et de lieux-dits du Pas-de-Calais*, Cd-Rom, Arras, 2018, p. 3901-3903.

désignation de la mare par le substantif *mère* (cette fois avec un accent) est un phénomène d'homonymie toponymique qui est assez fréquent également en bourgogne, dans des toponymes tels que *Champ des Mères*, *Le Pré de Mère...*, ou dans le Morvan⁸.

Pour en revenir aux régions du sud de la Loire, ce sont incontestablement des ruisseaux que désigne l'appellation française *Mère* à Frontenay-Rohan-Rohan dans les Deux-Sèvres, à La Tardière et Artigny en Vendée. Le témoignage de Pierre Rézeau pour la commune de Vouvant en Vendée est très clair : « La rivière qui traverse Vouvant est *la mèr* “La Mère”, mais on dit souvent *la rivèr* »⁹. C'est à plus forte raison le cas de *Ruisseau de la Mère*, à Beauzac (43) et à La Ravoire (73), et également *Ruisseau de la Mère d'Eau*¹⁰, qui est à rapprocher du *Ruisseau de la Mère l'Aygue* de la commune le Pont-de-Montvert en Lozère et qui introduit une précision intéressante, celle du rapport entre la mère et l'eau, dont nous aurons à nous souvenir. Le *Ruisseau Mère* est un type voisin qui développe l'idée de la mère nourricière : à Saint-Thibéry (34), le *Ruisseau Mère* « alimente » un autre ruisseau, la Thongue. Mais on a aussi la variante *L'Eau Mère* à Parentignat (63)¹¹ et à Sauxillanges (63) ou encore *L'Eau de Mère* en Vendée. *La Mère Vieille*, qui se jette dans l'Argens à saint-Maximin (83), désigne un cours d'eau qui a été « court-circuité » à une époque ancienne par une tranchée (Le Petit Argens) réalisée pour permettre le drainage des terres et a donc perdu sa priorité¹².

Dans leur version occitane, les exemples sont nombreux, mais pas toujours faciles à identifier. Voici *La Mayre* à Bagnols-sur-Cèze (30), Saint-Restitut (26), Cabrières-d'Aygues (84) et Carpentras (84). Dans ces deux derniers cas, le ruisseau prend le nom générique de *vallat* (*vallat de la Mayre*) ce qui indique clairement un régime méditerranéen : ruisseau pouvant être à sec pendant l'été. On a aussi *La Maire* à Plan-d'Aups-Sainte-Baume (83), le *Ruisseau Maire* (six exemples dans l'Aude), le *ruisseau de la Mayre*, dans l'Ardèche, l'Aveyron, le Gers, la Gironde, le *ruisseau de Maire Vieille*, à Laurabuc (31), qui est à rapprocher de *la Mère Vieille* vue ci-dessus. Affluent du Tréboul, il est proche du canal du Midi : cela suffit-il pour en expliquer la forme de la même façon qu'à saint-Maximin ? *La Grande Maire* de Portignane (34) est quant à elle très claire. Il s'agit d'un ancien bras de l'Orb, devenu aujourd'hui une lagune. Le nom est aussi celui du site aménagé et très touristique qui entoure cette lagune. Mais tous les exemples de

⁸ . Gérard Taverdet, *Microtoponymie de la Bourgogne*, t. 6, p. 1114-1116.

⁹ . Pierre Rézeau, *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant*, Paris 1976, p. 120.

¹⁰ . Dans la Drôme, *La Mère d'Eau* désigne un ruisseau et un quartier dans la commune d'Allex et un ruisseau à Triors : Justin Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris, 1891, p. 214.

¹¹ . *Eau* est « le nom de nombreux ruisseaux ou petites rivières » et *Eau Mère* du Puy de dôme (écrit aussi *Aumaire*) désigne le « lit de la rivière » : Albert Dauzat, Gaston Deslandes, Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, 1978, p. 43.

¹² . Pierre Nicod, « Barrages de travertins, marais et aménagements dans la haute vallée de l'Argens », URA 903 CNRS et ATP PIREN (Aix-en-Provence), Travaux XVII, 1988, p. 73-87.

l'emploi de *Mayre* ne sont pas aussi clairs. S'agit-il toujours de ce que l'on appelle communément un ruisseau ?

Les fossés et canaux

L'histoire du toponyme *Mère Vieille* de saint-Maximin montre déjà qu'il peut y avoir une porosité entre le concept de « ruisseau » et celui de « canal » ou « fossé » et que certaines *Mère* ou *Mayre* peuvent concerner d'autres voies d'eau que celles des ruisseaux. C'est dans le sud de la France et plus particulièrement à proximité du Rhône, que se trouvent le plus grand nombre d'attestations de *Mayre*, c'est-à-dire dans des territoires qui ont été souvent marécageux et qui surtout ont eu et ont encore à subir les attaques de leur puissant voisin, le Rhône. Gilles Fossat en relève une centaine dans la plaine du Comtat¹³. Ce sont généralement de petits cours d'eau qui dans la plupart des cas semblent se référer au premier des sens techniques du substantif *mairie* donné par Frédéric Mistral : « fossé d'écoulement auquel viennent aboutir plusieurs autres », ce qui, comme le note Mistral, rapproche la *mairie* de la *roubino*¹⁴. Dans une commune telle que Caderousse (84), qui dans son histoire a toujours été menacée par les crues du Rhône qui l'entoure, les *mayres* constituent un réseau de fossés ou canaux, qui ont pour fonction de drainer la plaine de Caderousse inondée et qui ont pu être supprimés au fil du temps. On aura alors : *La Mayre de Camp Redon, de Fournigas, de la Maclarde, de Malbon, de Saint-Michel, des Cairannes, de l'Ours...* Ces canaux-fossés, appelés aussi ruisseaux, se jettent dans l'Aygues ou encore dans la Meyne. Et cette situation se retrouve dans plusieurs communes du Vaucluse soumises aux mêmes risques. La commune de Piolenc, riveraine du Rhône, est également parcourue par plusieurs *mayres* créées pour drainer un territoire dont l'aspect marécageux est bien souligné par les toponymes *Les Paluds* et *Les Grands Paluds*. *La Mayre des Paluds* vient précisément de cette zone. Mais il y en a bien d'autres tels que *La Mayre Montense, La Mayre Sabieuse, La Mayre du Moulin, La Mayre des Rosières*, qui, d'abord parallèle au *Riou* et prolongée par *La Mayre des Laurons*, finit par se jeter dans ce ruisseau. À orange *La Mayre des Prés, La Mayre de Merderic, La Mayre de Mourellette...* semblent bien relever du même usage de l'eau.

Il arrive parfois que le signifiant du toponyme semble très explicite, comme *Le Fossé Maire* à Vias (34). Mais cette voie d'eau est appelée aussi *ruisseau Jonarel* ! En réalité la terminologie utilisée pour désigner des éléments du paysage hydrographique pouvant servir au drainage et/ou à l'irrigation, est très « flottante », parce que les limites entre les concepts de « ruisseau », « canal », « fossé » sont très poreuses. On en retrouve l'écho dans les textes administratifs qui sont consacrés à la gestion de ces voies d'eau à l'époque contemporaine. Ainsi on parle de « mayre ou roubine », « mayre ou canal », du « réseau des mayres et

¹³ . Gilles Fossat, *Les noms de l'eau en Vaucluse*, Paris, 2012, p. 51.

¹⁴ . Frédéric Mistral, *Le Trésor du Félibrige ou Dictionnaire provençal français* (TDF), Aix-en-Provence, Avignon, Paris, 1879-1886, s. v. « mairie ».

fossés ». . . , dans le texte de la Convention relative à l'entretien de certains *mayres*, fossés et ouvrages hydrauliques avec l'ASCO. des Cours d'Eau d'Entraygues-sur-la-Sorgue de 1989, rappelée par le procès-verbal de délibération du conseil de la Communauté des communes « Les sorgues du Comtat ». Comme le rappelle Pierre George, il existe dans cette région du Bas-Rhône « toute une hiérarchie entre les différents canaux d'irrigation » depuis les « canaux d'intérêt local creusés à même la terre et simplement curés » jusqu'aux rigoles de distribution, les canaux secondaires appelés les *filioles*¹⁵. Le terme *fibolo* employé ici, sous une forme francisée, pour désigner ces canaux ou rigoles secondaires permettant la distribution de l'eau dans les champs ou les prairies, est évidemment en relation sémantique avec celui de *mayre*. Comme le dit Marylène Soma-Bonfillon à propos de l'irrigation en Provence, « le vocabulaire suggère une filiation proprement familiale entre la mère pour la branche-mère et la fille pour la *fillole* »¹⁶. En provençal, la métaphore familiale vaut pour les végétaux aussi bien que pour les cours d'eau : « *la maire e li fibolo*, la tige et les branches, la rivière et ses dérivations », comme le dit Mistral dans son dictionnaire, en élargissant sensiblement le champ hydrographique¹⁷.

L'emploi de *mère* avec le sens de « grand fossé de drainage » apparaît au début du xviii^e siècle dans *Le Théâtre de l'agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres, qui est un écrivain français, mais originaire d'une région occitane, l'Ardèche actuelle. En occitan médiéval *la mayre* prend aussi assez souvent ce sens de « fossé d'écoulement ». Ainsi, dans les Comptes consulaires d'Albi, en 1360, on trouve la séquence « *mayre del riu* » qui désigne précisément un fossé-mère. *Mayre* a le même sens dans un compoix d'Agde (34) de la même année 1360, et également dans un document d'Avignon, de 1527, cité par Pierre Pansier, *Histoire de la langue provençale à Avignon du xiii^e au xix^e siècle*¹⁸.

En définitive, comme le montrent l'exemple donné par Mistral (« la rivière et ses dérivations ») et les analyses des géographes qui ont étudié l'irrigation en Provence, le terme de *mayre*, qui est une création métaphorique définissant la relation de dépendance entre deux voies d'eau, peut être choisi pour nommer aussi bien une rivière qu'un canal principal sur lequel se branche un canal secondaire, ou même un canal secondaire donnant naissance à des rigoles pour particuliers. Il s'agit donc d'une ambivalence de l'emploi métaphorique qui explique aussi la difficulté que nous rencontrons dans l'identification des toponymes appelés *mayre*.

¹⁵ . Pierre George, *La région du Bas-Rhône, étude de géographie régionale*, Paris, 1935, p. 454-457.

¹⁶ . Marylène Soma-Bonfillon, « L'irrigation en Provence : des aménagements et des pratiques au cœur des transformations économiques, environnementales et sociales », dans *Annales du Midi*, t. 122-222 (2010), p. 500.

¹⁷ . Frédéric Mistral, *op. cit.*, s. v. « fibolo ».

¹⁸ . Walter von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes (FEW)*, Leipzig-Bonn-Bâle, 1922-2005, vol. VI-1, p. 474.

Les sources

Le toponyme *Mayre* peut aussi désigner la source d'où provient un cours d'eau, c'est-à-dire d'une façon encore plus précise la mère qui donne la vie. C'est le cas de *La Mayre*, à Vézénobres (30), qui se rapporte à une « source canalisée dans un abri de pierre du xix^e s. qui se divisait en deux en servant Vézénobres »¹⁹. L'expression « source canalisée » est assez significative de la difficulté de séparer les deux éléments, et donc de la légitimité d'un seul toponyme pour en rendre compte. Il est curieux de constater que, dans cette même commune de Vézénobres, il existe à proximité de cette source de *La Mayre* une autre source appelée *Le Payre* qui alimentait autrefois, comme la précédente, le château et le village. La métaphore familiale est ainsi singulièrement renforcée par la présence des deux géniteurs !

Plusieurs toponymes disent apparemment d'une façon explicite cette référence à la source, appelée *font* ou *fontaine*. C'est le cas de *Mère Fontaine* à Paimpont (35), source que l'on dit guérisseuse dans la forêt enchantée de Brocéliande, ou encore dans le sud *La Mère des Fontaines* à Forcalquier (04). Ce dernier exemple est intéressant, car il confirme le lien indissociable dans la dénomination entre la source proprement dite et son aboutissement. *La Mère des Fontaines* de Forcalquier désigne en effet l'ensemble constitué par le captage réunissant l'eau de trois sources et l'aqueduc qui partant de là apportait l'eau à Forcalquier à la fin du xv^e siècle et même, plus précisément, devait permettre d'alimenter deux fontaines publiques existant encore dans la ville²⁰. De la fontaine-source à la fontaine publique d'agrément la boucle est bouclée : la *Mère* joue pleinement son rôle de mère nourricière.

Du latin *mater* au gallo-roman *Mère*, *Mayre* ...

Mater en latin désigne la mère génitrice aussi bien pour les animaux que pour les êtres humains. Mais en latin²¹ ce terme s'applique aussi aux plantes : *mater* est le nom de la « branche-mère » ou du « tronc principal ». Enfin « par image *mater* a pu s'employer au sens de “cause, origine, source” etc. ». Les évolutions sémantiques futures aboutissant à la situation que nous observons dans les toponymes sont en germe dans cette définition de *mater*, et tout particulièrement la création métaphorique qui a pour conséquence de ne pas limiter l'usage de ce mot au seul règne animal et qui permet d'insister sur le concept de « source », très utilisé, comme on l'a vu, en toponymie et par là sur différents aspects du système hydrographique.

¹⁹ . Site www.Cevennes-tourisme.fr).

²⁰ . Informations provenant de l'ouvrage de Jeanine Bourveau, *Recherches sur l'aqueduc de la Mère des Fontaines à Forcalquier*, Association Patrimoine du pays de Forcalquier, *Bulletin*, t. 10, 2007. Voir le site www.plus.randomania.fr/aqueduc-de-forcalquier.

²¹ . Alfred Ernout, Antoine Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1932, s. v. « *mater* ».

Ce sont ainsi trois signifiés distincts, mais interdépendants, qui sont attribués aux signifiants provenant de *mater* dans les régions de langue d'oc et qui rendent compte des différents toponymes que nous avons analysés : « source », « fossé de drainage » qui peut devenir aussi « fossé ou canal d'irrigation », et enfin « lit d'un cours d'eau » qui peut aussi devenir tout simplement « cours d'eau »²². On remarquera que pour l'ancien occitan, ces trois signifiés sont également donnés : « lit d'un fleuve, source d'une fontaine, fossé d'écoulement », en limitant toutefois la source à l'alimentation d'une fontaine, publique ou privée²³. L'éventail des créations toponymiques est largement ouvert, du nom désignant un petit fossé, creusé par l'homme pour évacuer l'eau d'un terrain ou au contraire pour l'irriguer, jusqu'à celui qui se rapporte à un « fleuve », comme dit Levy, ou plus souvent un ruisseau, coulant dans son lit et alimenté par une source.

Les mères en toponymie

Employé au pluriel, le substantif *mère* peut évidemment désigner un ensemble de voies d'eau, tout particulièrement quand il s'agit d'un réseau de canaux de drainage ou d'irrigation, comme on l'a vu ci-dessus dans le document administratif d'Entraigues-sur-la-Sorgue : « réseau des mayres et fossés » et comme c'est aussi le cas à Caderousse (13). À notre connaissance, cet usage n'a pas donné lieu à des toponymes.

Mais dans le *TDF* on relève un certain nombre de toponymes dans lesquels le nom de la mère est employé au pluriel. On laissera de côté ceux de la moitié nord de la France, qui peuvent parfois être analysés comme des ensembles de mares (voir ci-dessus), pour s'en tenir exclusivement aux exemples relevant de la langue d'oc : *Les Mayres*, dans un cas (Aveyron) et *Mayres* dans douze cas, dont trois en Ardèche.

On pourrait être enclin à voir dans ces exemples une trace toponymique du culte des Mères, qui, on le sait, a occupé une place importante dans la religion gauloise. Beaucoup de sculptures sur pierre ou en terre cuite nous révèlent la présence de ces déesses gauloises. On connaît en particulier la superbe collection de groupes statuariques du Musée d'Antiquités de Saint-Germain-en-Laye, mais les statuettes qui les représentent sont nombreuses dans toute l'ancienne narbonnaise, en particulier à Aix, Apt, Carpentras, Vaison²⁴. Déesses-mères, « bienfaitrices fécondes de la vie »²⁵, symboles de la fécondité et plus largement de « la force créatrice de la nature »²⁶, elles apparaissent souvent sous la forme de

²² . Voir Paul Fabre, *L'affluence hydronymique de la rive droite du Rhône. Essai de micro-hydronymie*, Montpellier, 1980, p. 496-497 ; Walter von Wartburg, *op. cit.*, p. 474 ; Paul Lebel, *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, 1956, p. 53.

²³ . Emil Levy, *Petit dictionnaire provençal-français*, Heidelberg, 1909, s. v. « maire, mair, mai, mare ».

²⁴ . Jacques Toutain, *Les cultes païens dans l'empire romain. Première partie, les provinces latines, tome III. Les cultes indigènes nationaux et locaux*, Paris, 1920, p. 430.

²⁵ . Jacques Lacroix, *Les noms d'origine gauloise. La Gaule des dieux*, Paris, 2007, p. 168.

²⁶ . Jacques Toutain, *op. cit.*, p. 243.

triades, assises et portant des fruits ou berçant des nouveau-nés, et font l'objet également de beaucoup de dédicaces dans lesquelles leurs noms, issus du gaulois *matir* « mère » connaissent plusieurs variantes linguistiques : *Matra*, *Matrae*, *Matres*, *Mairae*, mais aussi *Matrona*, *Matronae* dont on reparlera²⁷. L'emploi du pluriel dans les inscriptions et les textes anciens, qu'il s'agisse de *Matres*, *Matrae* ou *Matronae*... montre bien qu'il s'agit de ces déesses gauloises, car, comme le disait Paul-Marie duval, « si *mater* est latin, le pluriel pour désigner des déesses n'est pas latin »²⁸.

Il est bien difficile de dire si toutes ces *Mayres* que la toponymie nous offre rappellent effectivement le culte des Mères gauloises. Car bien entendu la documentation sur l'origine de ces noms est défaillante. Mais nous pouvons trouver quelques faibles indices. Ainsi, pour ce qui est de la commune ardéchoise de *Mayres*, dont le nom est documenté par un texte de 1219 (*de Maires*), J. Lacroix rappelle qu'y « existent deux sources alcalines froides dont l'une a été exploitée en boisson sous le nom de "L'Ardéchoise" »²⁹. Il est assez vraisemblable que ces eaux ont été sacralisées et placées sous le patronage des déesses mères des eaux. Des sources minérales remarquables sont également connues à *Mayres-en-Savel*, dans l'Isère. Et plusieurs des *Mayres* que nous avons relevées désignent des cours d'eau ou des sources, de la même façon que le singulier, d'origine latine, a pu le faire : *ruisseau des Mayres* en Ardèche, qui prend le même nom que la commune ou le hameau, *Fond (sic) des Belles-Mères* en Charente. Ainsi serait confirmé le lien étroit entre ces divinités et les eaux et souvent même les eaux naissantes, les sources.

On est sur un terrain plus solide avec le type latinisé en *Matrona* ou *Matronae* qui est une forme grammaticale du gaulois *matir* : « le génitif pluriel *matron* apparaît sur une inscription rupestre gallo-grecque d'Istres »³⁰. Les toponymes qui se rattachent à cette base, sous une forme de singuliers ou de pluriels comme *Marne*, *Meyronnes* venant de *Matrona(s)*, sont souvent des hydronymes. Et les traces toponymiques qu'ils ont laissées paraissent peu contestables :

- le nom de la rivière *La Marne* (*Matrona* chez César) et le nom de villes telles que *Marnes* dans les deux-sèvres (*Madrona* au vi^e siècle), *Marnes-la-Coquette* en seine-et-oise, dans *La Marne*, peut-être le nom d'une ferme à hostun et Puygiron (drôme) ;
- *Meyronne* à Trescléoux, dans les Hautes-Alpes, à Forcalquier dans les Alpes-de-Haute-Provence, saint-Maximin dans le Var ; *Meyronnes* dans les Alpes-de-Haute-Provence ; *Maironne*, ancien étang d'Aubian dans l'Aude (*stagnum de*

²⁷ . Jacques Lacroix, *op. cit.*, p. 168.

²⁸ . Paul-Marie Duval, *Les dieux de la Gaule*, Paris, 1976, p. 55.

²⁹ . Jacques Lacroix, *op. cit.*, p. 59.

³⁰ . Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, 2001, p. 185-186. sur « *Matrae* et *Matronae* », voir Jacques Lacroix, *op. cit.*, p. 168.

Mairona, 1090-1392)³¹, *Marnay* en Indre-et-Loire (peut-être**Matroniacus*), en Aube, Haute-Marne...³²

On notera que ces formes en *-onne* se caractérisent par une évolution phonétique différente de celles du type *Marne* : l'accent tonique portait à l'origine sur le suffixe *-ona*, ce qui conduit au maintien de ce suffixe, tandis que pour *Marne*, l'accent portait sur le radical, ce qui a entraîné la chute de la voyelle atone suivante. Il y a là un signe intéressant de la diversité linguistique chez les gallo-romains, en relation avec le processus de la romanisation.

Conclusion

Même si les toponymes formés avec les substantifs *mère* ou *mayre* sont relativement peu nombreux pour l'ensemble de la France, ils se signalent à notre attention avant tout par l'étendue du champ sémantique qu'ils recouvrent. Certains appartiennent au domaine religieux et relèvent du culte de la Mère de dieu, la Vierge Marie ou disent la position d'une église qui en a « enfanté » d'autres ou à une antériorité reconnue. D'autres, plus nombreux, mais aussi souvent plus incertains, se rapportent au vaste domaine de l'hydrographie qui comprend divers types de voies d'eau et en même temps diverses utilisations de l'eau : les ruisseaux petits et grands, les canaux de drainage ou d'irrigation, les fossés (qui peuvent recevoir de l'eau), les sources.

La création de ces toponymes s'est faite à l'intérieur des langues gallo-romanes à partir de la base lexicale latine *mater*. Mais comme on l'a vu, l'emploi du pluriel et plus encore de la forme dérivée *matrona* suggèrent une origine gauloise pour un certain nombre de toponymes. Il est intéressant de voir que les créations de ce type-là qui, réalisées au départ dans une langue non romane, ont été ensuite romanisées, comme beaucoup de pratiques culturelles ou cultuelles gauloises (les noms de plusieurs divinités en particulier) et nous ont été ainsi transmises, assurent la jonction entre les deux thématiques que nous avons distinguées : le culte des déesses-mères, qui serait à l'origine des toponymes pluriels ou plus encore des formes issues de *matrona*, semble bien avoir une relation privilégiée avec le thème de l'eau. Cela étant dit, bien des incertitudes demeurent, faute d'une documentation suffisante, aussi bien pour préciser l'origine de beaucoup de toponymes formés avec *Mère* ou *Mayre*, que pour affirmer le souvenir des déesses-mères gauloises en toponymie. La présente étude n'a pas d'autre ambition que de présenter des hypothèses plus ou moins solides et ouvrir des pistes. Les recherches sur *La Mère* ou *Les Mères* doivent être menées au cas par cas dans les zones où ces toponymes sont attestés et s'appuyer à la fois sur une bonne connaissance du terrain et sur une approche interdisciplinaire, associant à la toponymie la géographie, l'histoire, l'épigraphie et l'archéologie.

³¹ . Paul Aebischer, « Quelques traces du culte des “Matres” en toponymie, particulièrement en suisse romande », dans *Revue des études anciennes* (1929), p. 239.

³² . Stéphane Gendron, *L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire. Communes et anciennes paroisses*, Chemillé-sur-Indrois, 2012, p. 149-150.

Jean-Claude Bouvier, Aix-Marseille Université
CNRS, UMR 7303 TELEMMe, Aix-en-Provence, France

Résumé

Parmi les noms de parenté le français *mère*, l'occitan *maire* ont donné naissance à des toponymes, particulièrement au sud de la Loire. Ils appartiennent à deux grands domaines : la religion chrétienne et l'hydrographie. Dans le premier cas, des toponymes tels que *La Mère de Dieu* ou *La Mère Dieu* ou encore le pseudonyme *La Bonne Mère* désignent des églises, chapelles ou simples lieux-dits, où des oratoires ont pu exister. Mais la protection offerte par la mère de Dieu peut être étendue à d'autres espaces tels que des axes routiers ou à des sites côtiers ou montagneux. Les noms de *Mèrèglise*, *La Mère église* se sont développés pour nommer des lieux de culte ayant des annexes ou une position majeure. Dans le deuxième cas, les noms de *mère*, *mayre* ont formé des toponymes liés à l'eau et à son exploitation : ruisseaux, canaux ou fossés pour le drainage et/ou l'irrigation, sources. Des interconnexions peuvent être observées entre ces catégories, mais ce type de dénomination relève d'une métaphore, déjà présente en latin, de la mère nourricière qui donne la vie et alimente ses enfants : l'emploi du mot provençal *fibolo* « petite fille » pour désigner une rigole ou un fossé... explicite cette création métaphorique. Employés au pluriel, les toponymes *Mères* ou *Mayres* peuvent rappeler le culte gaulois des déesses mères, et plus encore les toponymes provenant d'une forme grammaticale du nom gaulois *matir*, latinisée en *matrona* ou au pluriel *matronae* : la *Marne*, *Marnes*, *Meyronnes*...

Abstract

Among the names of the relationship, French word *mère* and Occitan Word *maire* have produced a lot of placenames, particularly in the south of the Loire valley. They belong to two semantic fields : Christian religion and hydrography. In the first field, toponyms like *La Mère de Dieu*, *La Mère Dieu* or pseudonym *La Bonne Mère* refer to churches, chapels or said places where oratories have been perhaps established. But the protection offered by "la mère de Dieu" can be also extended to other spaces such main roads, coastal or mountainous sites. The names *Mèrèglise*, *La Mère église* have been developed to nominate places of worship, with annexes or major position. In the second field names *mère*, *maire* are responsible for toponyms having a relation with water and its use : brooks, conduits, ditches, water sources. Some interconnections can be observed between these categories. But this meaning scheme results from the metaphor, already present in the Latin language, of the foster mother, who gives life and feeds her children : the use of the Provençal *fibolo* « little girl » to mean a trough or a ditch explains that metaforic creation. When they are used in the plural, toponyms *Mères*, *Mayres* can refer to the Gallic worship for the mother goddesses

and even more toponyms resulting from a grammatical form of the Gallic name *matir* romanized in *matrona*, *matronae*, such *la Marne*, *Marnes*, *Meyronnes*.

